

GAF - NOTE D'INFORMATION SUR LA REVUE D'EFFECTIF NATIONALE 2019

1. Organisation – Revue d'effectif nationale

Celle-ci se déroulera du 31 octobre au 2 novembre à Saint-Etienne (Pôle France Saint-Etienne - 3 Allée des Frères Gauthier, 42000 Saint-Étienne).

Seules sont autorisées à participer les gymnastes inscrites sur liste DTN et les gymnastes classées 1res en Nationale A 15 ans / 16 ans / 17 ans / 18-20 ans / 21 ans et plus lors du championnat de France individuel 2019.

L'ensemble des programmes compétitifs est spécifié à la page 53 du règlement technique GAM-GAF 2019-2020, les bonifications juniors et seniors, page 9 de la lettre FFGym GAF 2019-2020. La lettre FFG n°1 de septembre 2019 précisera les spécificités pour les catégories espoir et avenir.

La présence à la revue d'effectif nationale implique une participation à l'ensemble des évaluations :

- Senior, junior et espoir : compétitive et physique
- Avenir : technique PAS (programmes aménagés), physique PAS et compétitive.

Comme lors des revues précédentes la sélection pour le championnat de France Élite 2020 peut déjà être obtenue (se référer à la réglementation en vigueur – règlement technique et lettre GAF 2019 - 2020) si les minima en compétition sont obtenus lors de cette revue :

	AVENIR Code FFGym	ESPOIR Code FIG junior + Exigences DTN	JUNIOR Code FIG senior	SENIOR Code FIG senior
10 ans 2010	42.0 pts*			
11 ans 2009	46.0 pts*			
12 ans 2008		41.0 pts Code FIG junior		
13 ans 2007		42.0 pts Code FIG junior		
14 ans 2006			44.5 pts	
15 ans 2005			46.5 pts	
16 ans 2004				48.5 pts
17 ans 2003				48.5 pts
18 ans et + 2002 et -				48.5 pts



Les gymnastes ayant participé à cette revue d'effectif, et en fonction des catégories, sont autorisées à réaliser ces minima sur les compétitions complémentaires de rattrapage : Combs-la-Ville, Massilia, Top 12.

Sinon une revue de rattrapage sera prévue courant avril 2020 (date et lieu à définir).

2. Revue d'effectif nationale – Catégorie Avenir

La qualification aux championnats de France Avenir 2020, y compris la qualification par les championnats régionaux ou regroupement individuel (page 54 du règlement technique GAM-GAF 2019-2020) est conditionnée au passage de l'ensemble des évaluations PAS.

Les gymnastes qualifiées en Avenir (cf. liste DTN RNE 2019) peuvent être membres d'une équipe régionale, sous réserve de respecter les règles de composition d'équipe.

Une liste complémentaire est constituée. ***Dès qu'une gymnaste de la liste principale intègre une équipe régionale, une gymnaste de la même catégorie de la liste complémentaire la remplace par ordre de classement.***

3. Informations importantes

Engagement des gymnastes : date limite **lundi 07 octobre**, [via le formulaire FFGym](#).

Le certificat médical élite (Seniors, juniors et espoirs) et d'absence de contre-indication (avenir et RERJ) sont nécessaires pour toutes les gymnastes, se référer à la page 57 du règlement technique GAM-GAF 2019-2020.

Gestion des musiques /

- **REN** = gestion via DJGym (merci de veiller à y intégrer les musiques au plus tard une semaine avant la revue d'effectif ;
- **RERJ** = musiques à envoyer à l'adresse suivante comiteloiregym@gmail.com avant le mercredi 30 octobre.

Tous les documents relatifs à cette compétition sont disponibles sur le site Internet fédéral : https://www.ffgym.fr/Evenement/2019 - 11 - g a f - _revue_drsquoeffectif_et_revue_drsquoeffectif_regionale_des_jeunes